

La solidarité internationale en Occitanie

Le Fonjep gère cinq dispositifs de solidarité internationale, financés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)** et l'**Agence française de développement (AFD)** :

- le volontariat de solidarité internationale (VSI)
- les programmes d'échange Jeunesse Solidarité Internationale et Ville, Vie, Vacances / Solidarité Internationale (JSI/VVSI)
- le programme Initiatives Solidarité internationale (ISI)
- le volontariat d'échange et de compétences (VEC)
- les postes Fonjep - Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI).

1 projet VEC déposé

90

volontaires étaient en mission VSI

110

jeunes répartis sur 17 projets sont partis dans le cadre du JSI ou du VVSI

1 207

jeunes répartis sur 23 projets ont été bénéficiaires d'un projet Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI).

3

postes Fonjep-ECSI

Le financement apporté dans le cadre de ce dispositif s'élevait au total à

225 602 €



#14

Le Fonjep, fruit d'une cogestion entre État, collectivités et associations, orchestre les postes Fonjep, soutenant des projets associatifs via des salariés qualifiés. En parallèle, il œuvre dans la solidarité internationale, gère le Pôle de conservation des archives, et mène un travail continu de recherche et de réflexion pour enrichir la connaissance et renforcer l'action dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire.

CONTACTS

LOISIRS ÉDUCATION & CITOYENNETÉ GRAND SUD
Agnès FASAN
agnes.fasan@lecgs.org

FRMJC OCCITANIE
Daniel JEAN-PIERRE
direction@mediterranee.frmjc-occitanie.net

DRAJES OCCITANIE
Martine ROUCHE
martine.rouche@region-academique-occitanie.fr

OCCITANIE COOPÉRATION
Aurélié BOUNIORT
abouniort@oc-cooperation.org

FONJEP

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org
contact@fonjep.org

BAROMÈTRE RÉGIONAL LE FONJEP EN OCCITANIE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

ÉDITO

Cette édition régionale du baromètre des postes Fonjep offre un aperçu de notre dynamique territoriale. Les données présentées témoignent de notre présence et de notre impact au niveau local. Nous sommes fiers du partenariat étroit entre le Fonjep, représenté par sa déléguée régionale et son suppléant, et la DRAJES, collaboration essentielle à la réussite de nos actions régionales.

En Occitanie, 538 associations bénéficient de 867,5 postes Fonjep. Ces postes vont au-delà de l'aspect financier et incarnent une reconnaissance des compétences et de la pertinence des projets. L'activité des postes Fonjep encourage des réponses adaptées, favorise les coopérations et renforce la vitalité des réseaux associatifs ainsi que l'engagement bénévole.

Ce baromètre, renforce notre compréhension des besoins locaux et guide nos efforts vers un impact plus significatif. Il démontre notre volonté partagée à soutenir la jeunesse et l'éducation populaire à l'échelle locale et au-delà.

Continuons à œuvrer main dans la main pour soutenir le développement de nos associations et répondre aux besoins spécifiques de nos territoires.



Agnès FASAN
Déléguée régionale



Daniel JEAN-PIERRE
Suppléant

Martine ROUCHE
Correspondante Fonjep au sein de la DRAJES



Les associations bénéficiaires en Occitanie

Chiffres clés en région

Nombre d'associations porteuses d'un poste :

538 associations

Nombre de postes Fonjep :

867,5 postes

Nombre de salariés rattachés aux postes Fonjep :

925 salariés*

* Des salariés à temps partiel peuvent occuper le même poste ce qui explique que le nombre de salariés puisse être supérieur au nombre de postes Fonjep.

Budget annuel global médian des associations bénéficiaires :

324 621 €**

Montant total des subventions pour les postes Fonjep État et Collectivités en région :

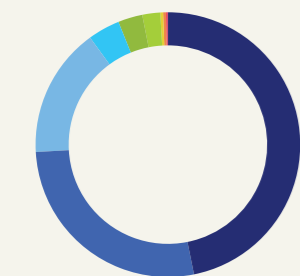
7 445 271,50 €***

** Une médiane est le point milieu de l'ensemble des données, de sorte que 50 % des données ont une valeur inférieure ou égale à la médiane et 50 % des données ont une valeur supérieure ou égale.
*** Le montant « collectivités » correspond aux subventions ayant donné lieu à une convention tripartite : collectivité, association et Fonjep, convention qui permet au Fonjep d'avancer les fonds pour la collectivité et de la refacturer ensuite.

Fig. 1 Chiffres clés par départements

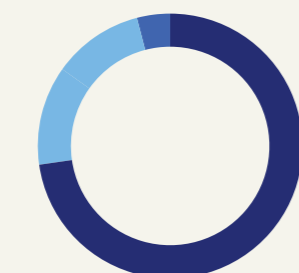
Départements	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant par État (€)	Montant par collectivités (€)
09 - Ariège	31	43	298 500	0
11 - Aude	39	63	437 601	190 222
12 - Aveyron	38	60	428 049	180 713
30 - Gard	65	72	495 510	0
31 - Haute Garonne	94	155,5	1 089 667	815 924
32 - Gers	33	43	295 515	0
34 - Hérault	103	146,5	995 653	77 993
46 - Lot	29	41	291 336	0
48 - Lozère	24	38	266 262	0
65 - Hautes Pyrénées	29	48,5	337 305	47 016
66 - Pyrénées Orientales	29	55	385 662	0
81 - Tarn	49	64	440 287,50	105 055
82 - Tarn et Garonne	30	38	267 001	0
TOTAL GÉNÉRAL	593	867,5	6 028 348,50	1 416 923

Fig. 2 Nombre de postes Fonjep par financeur



MENJ / DJEPVA / JEP	407
MENJ / DJEPVA / FJ	237
ANCT	138
MSS / DGCS	34
MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO	26
MENJ / DJEPVA / CRIB	19
MEAE / AFD	3
POSTE SANS PART ÉTAT	3
MINISTÈRE DE LA CULTURE	2

Fig. 3 Type d'association (%)



Association locale	72
Tête de réseau départementale	12
Association ou tête de réseau régionale	11
Association ou tête de réseau nationale	4

MENJ / DJEPVA / JEP
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Jeunesse - Éducation populaire

MENJ / DJEPVA / FJ
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes

MENJ / DJEPVA / GUID'ASSO
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Guid'Asso

MENJ / DJEPVA / CRIB
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse / Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative / Fonjep Jeunes / Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

MSS / DGCS
Ministère des Solidarités et de la Santé / Organisation de la Direction Générale de la Cohésion Sociale

MEAE / AFD
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères / Agence Française de Développement

ANCT
Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Les ressources humaines en Occitanie

Fig. 4 Répartition du nombre d'associations bénéficiaires en fonction du nombre de salariés (%)

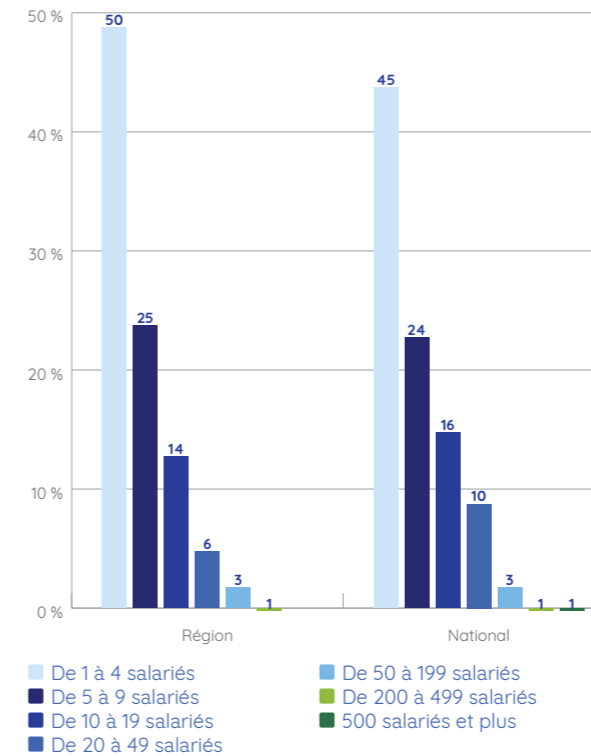


Fig. 8 Nombre de bénévoles de terrain et de gouvernance

Bénévoles	
Total	90 581
	1 002 360
Moyen	168 180
Médian	19 20

■ Régional ■ National

Fig. 9 Nombre de volontaires en service civique

Volontaires	
Total	5 980
	117 866
Moyen	11 21
Médian	2 2

■ Régional ■ National

Fig. 5 Échelle d'intervention

Salarié	%
INTERNATIONALE	2,42
NATIONALE	3,53
INTERRÉGIONALE	1,30
RÉGIONALE	17,66
DÉPARTEMENTALE	36,80
INTERCOMMUNALE	20,26
COMMUNALE	10,59
QUARTIER	5,58
AUTRE	1,30

Fig. 6 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

Public	%
TOUT PUBLIC	67,52
JEUNES (16-24 ANS)	12,64
PUBLIC SPÉCIFIQUE	6,05
ADULTES (25-65 ANS)	4,92
ENFANTS (6-15 ANS)	4,70
FAMILLES	2,30
PERSONNES ÂGÉES (PLUS DE 65 ANS)	1,08
PETITE ENFANCE (0-5 ANS)	0,57
PERSONNES HANDICAPÉES	0,23

Fig. 7 Nombre de salariés

Salarié	Valeur
Nombre de postes total	34 849 dont Fonjep 867
Nombre de postes moyen	65 42
Nombre de postes médian	6 7

■ Régional ■ National

Les 538 associations porteuses de postes Fonjep recèlent en leur sein plus de 34 849 salariés, 90 581 bénévoles, et 5 980 services civiques.

Le salarié en poste Fonjep est diplômé d'au moins **un bac plus 2 dans 81 %** des cas. Il perçoit en moyenne un salaire de **3 166 euros bruts** : la subvention Fonjep pèse à hauteur de **17 %** d'un poste total chargé.

(Si le salarié en poste Fonjep est cadre, la subvention Fonjep passe à 12 %.)

Fig. 10 Profil type du salarié en poste Fonjep

Âge moyen (ans)
■ 39 ■ 37

Ancienneté moyenne sur le poste (ans)
■ 3 ■ 3

